

1 – ACTE D'ENGAGEMENT

Affaire n°A2201167

Version du 06/02/2025



COMMUNE DE LAURAC-EN-VIVARAIS

AMENAGEMENT DE LA PLACE GALFARD,
ET DE LA CALADE DU LAVOIR

LOT UNIQUE : Pluvial & Revêtement de Surfaces
Tranche Ferme ; Tranche Optionnelle

Historique des révisions				
VERSION	DATE	COMMENTAIRES	RÉDIGÉ PAR :	VÉRIFIÉ PAR :
1	20/09/2024	Première version	Y. LATOURRE	D. ROBERT
2	29/11/2024	Modifications apportées à la demande du MOA	Y. LATOURRE	D. ROBERT
3	06/02/2025	Modifications apportées à la demande du MOA	Y. LATOURRE	D. ROBERT

Client : COMMUNE DE LAURAC-EN-VIVARAIS

Titre : Commune de LAURAC-EN-VIVARAIS
Aménagement de la Place Galfard et de la Calade du LAVOIR
LOT UNIQUE : Pluvial & Revêtement de surfaces
Tranche Ferme + Tranche Optionnelle

Catégorie : Acte d'Engagement

Commentaires : Suivant Code de la commande publique

Affaire Naldeo : A2201167

En date du : 06/02/2025

Contact : Yvan LATOURRE – Bureau d'Etudes NALDEO

Adresse : Bureau d'Etudes NALDEO
Direction Opérationnelle Auvergne – Rhône-Alpes Est
4 Rue Montgolfier – 07200 AUBENAS

Table des matières

ARTICLE 1. -	MAITRE D'OUVRAGE	4
ARTICLE 2. -	MAITRE D'ŒUVRE	4
ARTICLE 3. -	OBJET DU MARCHÉ.....	4
ARTICLE 4. -	PROCEDURE.....	4
ARTICLE 5. -	PERSONNE HABILITEE A DONNER LES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX NANTISSEMENTS ET CESSIONS DE CREANCES	4
ARTICLE 6. -	COMPTABLE PUBLIC ASSIGNATAIRE DES PAIEMENTS	4
ARTICLE 7. -	IMPUTATION BUDGETAIRE	4
ARTICLE 8. -	INFORMATION POUR DEPOT CHORUS.....	4
ARTICLE 9. -	IDENTIFICATION ET ENGAGEMENT DU CANDIDAT.....	5
Article 9.1. -	Identification du (des) candidat(s).....	5
Article 9.2. -	Délai de validité de l'offre	6
ARTICLE 10. -	PRIX.....	6
ARTICLE 11. -	REPARTITION DES PRESTATIONS (A COMPLETER UNIQUEMENT EN CAS DE GROUPEMENT CONJOINT OU DE COMPTES SEPARES).....	7
ARTICLE 12. -	SOUS-TRAITANCE	8
ARTICLE 13. -	CONDITION D'EXECUTION RELATIVE A L'INSERTION	9
ARTICLE 14. -	DELAIS D'EXECUTION, DUREE ET RECONDUCTION	9
Article 14.1. -	Délais d'exécution.....	9
Article 14.2. -	Durée et modalités de reconduction	10
ARTICLE 15. -	COMPTES A CREDITER.....	10
ARTICLE 16. -	AVANCE (ARTICLES L2191-2 ET R2191-3 A 5 DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE)	11
ARTICLE 17. -	SIGNATURE DE L'OFFRE PAR LE CANDIDAT (EN UN SEUL ORIGINAL).....	11
ARTICLE 18. -	DECISION DU MAITRE D'OUVRAGE.....	12
ARTICLE 19. -	NOTIFICATION DU MARCHÉ AU TITULAIRE.....	12

ARTICLE 1. - MAITRE D'OUVRAGE

Commune de LAURAC-EN-VIVARAIS
Adresse : Mairie – 110 Rue Frère Serdieu - 07110 LAURAC-EN-VIVARAIS
Téléphone : 04.75.36.83.19 - Mail : mairie@lauracenvivaraiss.fr

ARTICLE 2. - MAITRE D'ŒUVRE

Bureau d'Etudes NALDEO – Direction opérationnelle AUVERGNE – RHONE-ALPES EST
4 Rue Montgolfier – 07200 AUBENAS
Téléphone : 04.75.35.44.88 – Courriel : yvan.latourre@naldeo.com

ARTICLE 3. - OBJET DU MARCHÉ

Les travaux, objet de la présente consultation concernent les travaux d'Aménagement de la Place Galfard et de la Calade du LAVOIR, à réaliser sur le Territoire de la Commune de LAURAC-EN-VIVARAIS – LOT UNIQUE : Pluvial & Revêtement de Surfaces – Tranche Ferme ; Tranche Optionnelle.

ARTICLE 4. - PROCEDURE

Le présent marché est passé selon une procédure adaptée conformément aux articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la Commande Publique, en vue de la passation d'un marché public d'exécution de travaux.

ARTICLE 5. - PERSONNE HABILITEE A DONNER LES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX NANTISSEMENTS ET CESSIONS DE CREANCES

Monsieur le Maire de la Commune de LAURAC-EN-VIVARAIS.

ARTICLE 6. - COMPTABLE PUBLIC ASSIGNATAIRE DES PAIEMENTS

Trésorerie de 07200 AUBENAS.

ARTICLE 7. - IMPUTATION BUDGETAIRE

BUDGET GENERAL

ARTICLE 8. - INFORMATION POUR DEPOT CHORUS

N° DE SIRET DU MAITRE D'OUVRAGE : 210.701.348.00018

MARCHE N°.....

N° DE SIRET DU MAITRE D'ŒUVRE : 319 242 731 00275

ARTICLE 9. - IDENTIFICATION ET ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Article 9.1. - Identification du (des) candidat(s)

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public mentionnées à l'article 4.1 du C.C.A.P., et conformément à leurs clauses et stipulations, le(s) signataire(s) ci-dessous mentionnés s'engagent sans réserve, à exécuter les travaux dans les conditions ci-après définies :

Monsieur / Madame / Mademoiselle (1) (Nom & Prénoms)	
Agissant en mon nom personnel ou Agissant au nom et pour le compte de la Société : (1) (Intitulé complet et formule juridique de la Société)	
Domicilié / Ayant son siège social à : . Adresse Postale complète : . Numéro de téléphone : . Adresse Courriel :	
Immatriculé(e) à l'I.N.S.E.E. :	
Numéro d'identité d'entreprise (SIREN) :	
Code d'activité économique principale (APE) :	
Numéro d'inscription au Registre du Commerce Ou Répertoire des Métiers (1)	

Monsieur / Madame / Mademoiselle (1) (Nom & Prénoms)	
Agissant en mon nom personnel ou Agissant au nom et pour le compte de la Société : (1) (Intitulé complet et formule juridique de la Société)	
Domicilié / Ayant son siège social à : . Adresse Postale complète : . Numéro de téléphone : . Adresse Courriel :	
Immatriculé(e) à l'I.N.S.E.E. :	
Numéro d'identité d'entreprise (SIREN) :	
Code d'activité économique principale (APE) :	
Numéro d'inscription au Registre du Commerce Ou Répertoire des Métiers (1)	

Monsieur / Madame / Mademoiselle (1) (Nom & Prénoms)	
Agissant en mon nom personnel ou Agissant au nom et pour le compte de la Société : (1) (Intitulé complet et formule juridique de la Société)	
Domicilié / Ayant son siège social à : . Adresse Postale complète : . Numéro de téléphone : . Adresse Courriel :	
Immatriculé(e) à l'I.N.S.E.E. :	
Numéro d'identité d'entreprise (SIREN) :	
Code d'activité économique principale (APE) :	
Numéro d'inscription au Registre du Commerce Ou Répertoire des Métiers (1)	

(1) Rayer la / les mention(s) inutile(s)

Désigné ci-après sous le nom de « L'ENTREPRISE »,
Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.) et des documents qui y sont mentionnés et produit les renseignements, documents et déclarations prévus à l'Article R2143-3 du Code de la Commande Publique,

M'ENGAGE ¹, sans réserve,

OU

NOUS ENGAGEONS¹, sans réserve, en tant que groupement d'opérateurs économiques, est :

Conjoint OU solidaire ²

En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire :

NON OU OUI ²

- Avec comme mandataire du groupement
l'entreprise.....
- Conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations objet du présent marché, pour les montants mentionnés dans Le Détail Estimatif du marché.

Article 9.2. - Délai de validité de l'offre

Le présent engagement ne me / ne nous lie toutefois que si son acceptation m'est / nous est notifiée dans un délai de **120 jours** à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation ou la lettre de consultation.

ARTICLE 10. - PRIX

Les prix du présent marché sont réputés établis sur la base des conditions économiques du mois indiqué à l'article 9.4 du CCAP.

Les modalités de variation des prix sont fixées au C.C.A.P. L'évaluation de l'ensemble des travaux telle qu'elle résulte du Détail Estimatif est :

¹ *Rayer la Mention inutile*

² *Cocher la case concernée*

MARCHE	Montant en Euros H.T.	T.V.A. 20.00 %	Montant en Euros T.T.C.
Tranche Ferme :			
Tranche Optionnelle :			
MONTANT TOTAL			

(MONTANT DU MARCHE T.T.C. TOTAL en LETTRES) :

Les travaux seront payés, en fonction de l'avancement, par application des prix figurant dans le Détail Estimatif.

Il n'est pas prévu d'indemnité de dédit en cas de réalisation de la tranche ferme seule. Il n'est pas prévu d'indemnité d'attente en cas de différé d'exécution de la tranche optionnelle dans la limite de validité des offres de la tranche optionnelle précisée ci-après.

Le maître d'ouvrage et l'entrepreneur sont déliés de toutes obligations vis-à-vis de la tranche optionnelle si l'ordre de service n'est pas notifié avant l'expiration des délais suivants indiqués pour la-dite tranche.

Tranche optionnelle : 36 mois à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux de la Tranche ferme.

ARTICLE 11. - REPARTITION DES PRESTATIONS (A COMPLETER UNIQUEMENT EN CAS DE GROUPEMENT CONJOINT OU DE COMPTES SEPARES)

Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser :

Désignation des membres du groupement	Nature de la prestation	Montant Euros HT

ARTICLE 12. - SOUS-TRAITANCE

L'annexe au présent acte d'engagement indique la nature et le montant des prestations que j'envisage (nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage (nous envisageons) de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

N°	Objet de la sous-traitance	Montant Euros HT	MONTANT Euros TTC (sous- traitance ne relevant pas de l'article 283-2 nonies du CGI)
1			
2			
	MONTANT TOTAL		

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage (nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours de travaux, leur acceptation au Maître d'Ouvrage ; les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Nature de la prestation sous-traitée	Montant Euros HT	MONTANT Euros TTC (sous-traitance ne relevant pas de l'article 283-2 nonies du CGI)
TOTAL		

Le montant maximal de la créance que je pourrai (nous pourrons) présenter en nantissement est ainsi de Euros H.T. (soitEuros T.T.C.).

ARTICLE 13. - CONDITION D'EXECUTION RELATIVE A L'INSERTION

Dans le cadre de la réalisation de la clause sociale d'insertion, **JE M'ENGAGE ou NOUS NOUS ENGAGEONS (rayer la mention inutile) :**

- À respecter le Cahier des Clauses Administratives Particulières et notamment l'article 20.1, relatif à l'action d'insertion « promouvoir l'emploi des personnes issues des publics prioritaires », renvoyant au Cahier des charges d'insertion sociale-CCIS.

L'entreprise attributaire devra effectuer :

- **70 heures d'insertion pour la Tranche Ferme,**

- **35 heures d'insertion pour la Tranche Optionnelle.**

- À réserver, dans l'exécution de la tranche Ferme et la Tranche Optionnelle, une durée minimum réalisée (voir par tranche ci-dessus), pour du personnel en difficulté d'accès à l'emploi dans le cadre de la mise en œuvre de l'action d'insertion.

- À transmettre dans les délais impartis tous les renseignements relatifs à la mise en œuvre de l'action d'insertion tels que décrits dans le **CCIS**.

Afin de faciliter la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de cet engagement d'insertion, le Maître d'ouvrage a mis en place un dispositif d'accompagnement des entreprises géré par la facilitatrice de la Maison de l'emploi et de la formation sud Ardèche

Contact clause d'insertion : 06 49 17 81 44 - mdefclause07@territoire-et-competences.com

Je déclare avoir pris connaissance des pénalités relatives au non-respect de l'obligation de réalisation de l'action d'insertion et pour défaut caractérisé de transmission de renseignements conformément à l'article 20.1 du Cahier des Clauses Administratives Particulières.

ARTICLE 14. - DELAIS D'EXECUTION, DUREE ET RECONDUCTION

Article 14.1. - Délais d'exécution

Tranche Ferme :

Le délai d'exécution des travaux est laissé à l'initiative des candidats mais il sera inférieur à 18 semaines (Période de préparation comprise).

Les travaux seront exécutés dans un délai de SEMAINES, à compter de la date de notification de l'ordre de service.

La période de préparation de 6 SEMAINES, fixée par l'article 28.1 du C.C.A.P., est comprise dans le délai.

Tranche Optionnelle :

Le délai d'exécution des travaux est laissé à l'initiative des candidats mais il sera inférieur à 14 semaines (Période de préparation comprise).

Les travaux seront exécutés dans un délai de SEMAINES, à compter de la date de notification de l'ordre de service.

La période de préparation de 6 SEMAINES, fixée par l'article 28.1 du C.C.A.P., est comprise dans le délai.

Article 14.2. - Durée et modalités de reconduction

Sans objet.

ARTICLE 15. - COMPTES A CREDITER

Le Maître de l'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit :

Compte du Titulaire (ou du Mandataire en cas de groupement conjoint) :

Du compte ouvert au nom de :	
Auprès de la Banque :	
Code banque :	
Code guichet :	
Numéro de compte :	
Clé :	
IBAN :	
BIC :	

(L'entreprise joindra un R.I.B.)

Compte du Co-Traitant N°1 (en cas de groupement conjoint)

Du compte ouvert au nom de :	
Auprès de la Banque :	
Code banque :	
Code guichet :	
Numéro de compte :	
Clé :	
IBAN :	
BIC :	

(L'entreprise joindra un R.I.B.)

Compte du Co-Traitant N°2 (en cas de groupement conjoint)

Du compte ouvert au nom de :	
Auprès de la Banque :	
Code banque :	
Code guichet :	
Numéro de compte :	
Clé :	
IBAN :	
BIC :	

(L'entreprise joindra un R.I.B.)

Compte commun des Titulaires (en cas de groupement solidaire) :

Du compte ouvert au nom de :	
Auprès de la Banque :	
Code banque :	
Code guichet :	
Numéro de compte :	
Clé :	
IBAN :	
BIC :	

(L'entreprise joindra un R.I.B.)

Toutefois, le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants de celle-ci au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

J'affirme / nous affirmons, sous peine de résiliation du marché à mes / nos torts exclusifs, que la / les société(s) pour laquelle / lesquelles j'interviens / nous intervenons, ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des Articles L.2141-1 à L. 2141-14 du Code de la Commande Publique.

Les déclarations similaires des éventuels sous-traitants, énumérés plus haut, sont annexées au présent acte d'engagement.

ARTICLE 16. - AVANCE (Articles L2191-2 et R2191-3 à 5 du Code de la Commande Publique)

Pour les marchés supérieurs à 50 000 Euros H.T. et si le délai d'exécution est supérieur à 2 mois (ou 9 semaines) et conformément à l'Article 10.1. du C.C.A.P., l'entreprise :

Accepte de percevoir l'avance Refuse de percevoir l'avance

Le bénéficiaire de l'avance est informé que la collectivité :

Demande Ne demande pas

La constitution d'une garantie à première demande pour tout ou partie du remboursement de l'avance.

ARTICLE 17. - SIGNATURE DE L'OFFRE PAR LE CANDIDAT (EN UN SEUL ORIGINAL)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

ARTICLE 18. - DECISION DU MAITRE D'OUVRAGE

La présente offre est acceptée, pour un montant de Euros H.T.

Elle est complétée par les annexes suivantes :

- Annexe n°..... relative à la présentation d'un sous-traitant (ou DC4) ;
- Annexe n°..... relative aux demandes de précisions ou de compléments sur la teneur des offres (OUV6 et OUV7) ;
- Annexe n°..... relative à la mise au point du marché (OUV11) ;
- Autres annexes (*A préciser*) :

**A LAURAC-EN-VIVARAIS, LE
LE MAITRE D'OUVRAGE
REPRESENTE PAR Monsieur Didier NURY
Agissant en qualité de Maire**
(Désigné par délibération du Conseil Municipal en date du)

ARTICLE 19. - NOTIFICATION DU MARCHE AU TITULAIRE

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent marché » :

A, LE

(Signature du titulaire)

En cas d'envoi en Lettre Recommandée avec Accusé de Réception :

Coller ci-après l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire.

En cas de notification par voie électronique :

Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public.